



NATION
huronne-wendat

Wendake, 6 octobre 2020

Kwe à vous,

Nous savons que la situation à Wendake peut vous inquiéter cependant soyez assuré, qu'en ce moment, nous ne parlons pas d'éclosion et la situation est sous contrôle.

Sachez que l'équipe de prévention et contrôle des infections est **en constante communication** avec l'équipe de la santé publique. Pour des raisons de confidentialité et de priorisation du travail, il y a des situations qui ne peuvent pas être divulguées, mais soyez rassuré que **nous travaillons pour vous**.

Informations importantes :

- Il y a des critères pour le dépistage des gens, il est donc important de téléphoner à la ligne info-Covid au 1 877 644-4545. avant de vous y rendre.
- Lorsqu'une personne reçoit un résultat positif à la COVID-19, elle doit respecter un isolement à la maison. Les responsables de la Santé publique communiqueront avec cette personne afin d'assurer un suivi et lui indiqueront les consignes à respecter (date de fin de l'isolement, par exemple)

COVID-19 et isolement à la maison

Comment se transmet la COVID-19?

Elle se transmet d'une personne à une autre par le contact avec les gouttelettes qui sont projetées dans l'air quand une personne malade parle, tousse ou éternue. Une personne qui n'a pas de symptômes peut transmettre la COVID-19 sans le savoir. La transmission par des surfaces ou des objets contaminés est possible, mais ne représente pas le mode de transmission principal.

Pourquoi est-il important de respecter les recommandations d'isolement à la maison ?

Pour éviter de transmettre la maladie à d'autres personnes.

Quand peut-on arrêter l'isolement à la maison ?

Si vous avez été identifié comme un contact d'un cas de COVID-19 ou que vous êtes de retour d'un voyage à l'étranger, consultez les consignes appropriées.

Pour plus d'informations, consulter le guide autosoins en cliquant sur le lien suivant : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-autosoins-covid-19/#c49706> ou en composant le 811.

Vous pouvez également laisser un message aux infirmières en prévention des infections du Centre de Santé Marie-Paule-Sioui-Vincent au 418-842-6255

Attention : Les recommandations suivantes doivent être appliquées sauf indications contraire de la santé publique.

Situations		Quand arrêter l'isolement
Vous avez passé un test pour la COVID-19	Résultat positif	<p>Vous pouvez arrêter l'isolement dès que 10 jours se sont écoulés depuis le début de vos symptômes et :</p> <ul style="list-style-type: none"> - que vous n'avez plus de fièvre depuis au moins 48 heures (sans avoir pris un médicament contre la fièvre) ; et - que vos symptômes se sont améliorés depuis au moins 24 heures (excluant la toux et la perte de l'odorat, qui peuvent durer plus longtemps).
	Résultat négatif	<p>Si vous n'êtes pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un contact d'un cas confirmé de COVID-19, - en attente pour un 2^e test de COVID-19, - un voyageur de retour au Canada depuis moins de 14 jours, <p>Vous pouvez reprendre vos activités habituelles si votre état de santé le permet.</p>
Vous n'avez pas passé de test pour COVID-19	<p>Vous avez l'un des symptômes suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fièvre (> 38 °C) ; - Apparition ou aggravation d'une toux ; - Difficulté à respirer ; - Perte soudaine de l'odorat. 	<p>Vous pouvez arrêter l'isolement dès que 10 jours se sont écoulés depuis le début de vos symptômes et :</p> <ul style="list-style-type: none"> - que vous n'avez plus de fièvre depuis au moins 48 heures (sans avoir pris un médicament contre la fièvre); et - que vos symptômes se sont améliorés depuis au moins 24 heures (excluant la toux et la perte de l'odorat, qui peuvent durer plus longtemps).
	Vous avez un seul symptôme autre que ceux nommés plus haut (ex. : mal de tête, mal de gorge, diarrhée).	Vous pouvez arrêter l'isolement.
	Vous avez deux symptômes ou plus autres que ceux nommés plus haut (ex. : mal de tête, mal de gorge, diarrhée).	Consultez l'Outil d'autoévaluation des symptômes de la COVID-19 ou contactez la ligne 1 877 644-4545.

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/sante/documents/Problemes_de_sante/covid-19/20-210-53W_consignes-personne-symptomes.pdf?1600440433